

ESPACES ÉCONOMIQUES ET GRANDS SITES INDUSTRIELS

L'EXEMPLE DE SALON-DE-PROVENCE



espaces d'activités linéaires : commerces, artisanat... et de parkings associés

panneaux publicitaires, dits « 4 par 3 »

ligne d'horizon constituée par le massif collinaire

rond-point marquant l'entrée de ville

silhouette du front bâti

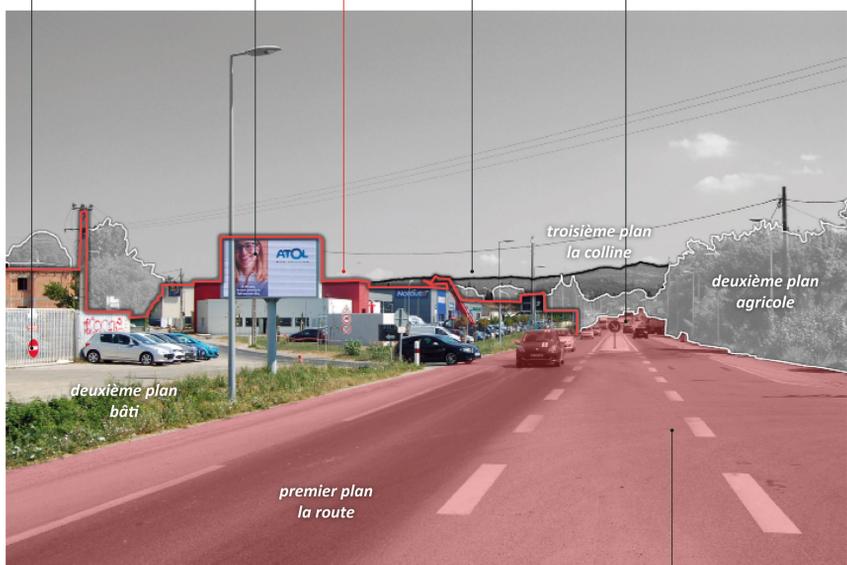


Photo : Agam / Aupa / AMP - Infographie : Aupa

voies de circulation prégnante (RD 538)

AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ZONES D'ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS 2006-2014



51 %
DES ESPACES CONSOMMÉS

Source : Ocsol 2014 Crige Paca

FONCIER ÉCONOMIQUE MIS SUR LE MARCHÉ D'ICI 2021



400 HECTARES

Source : Agenda du développement économique d'AMP

LECTURE PAYSAGÈRE

- Des zones commerciales qui se sont installées dans des zones dédiées ou au gré des opportunités sans planification publique.
- Des espaces fortement perçus : recherche d'un « effet vitrine » des zones commerciales, gigantisme des installations industrielles.
- Un aménagement extensif conçu pour être pratiqué en voiture et en camions/poids lourds, avec un confort piéton rudimentaire voire absent et des sols largement imperméabilisés.
- Un contexte géographique et paysager globalement peu pris en compte.
- Dans les zones commerciales, la présence excessive de l'affichage publicitaire et des enseignes commerciales occulte les éléments paysagers du second plan.
- Des sites industriels parfois imposants, qui impactent les paysages et les milieux naturels et littoraux, points de repère devenus pour certains des objets identitaires, mais aussi sources de rejets dans le milieu ou d'exploitation des matières premières.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Accompagner le développement économique local par une exigence d'intégration paysagère renforcée, priorisée sur les nouvelles zones de projet.
- Engager la requalification paysagère des zones d'activités existantes et des sites industriels en reconversion.
- Améliorer le traitement des abords des sites industriels situés à proximité des espaces habités et traversés.
- Lutter contre la banalisation des paysages le long des voies de circulation : formes urbaines, qualité architecturale, affichage publicitaire.
- Identifier, préserver et valoriser le patrimoine industriel porteur d'une identité paysagère et culturelle.
- Réinterroger la localisation des zones d'activités futures, dans une logique de complémentarité des territoires et des fonctions.

LE ROVE - ZONE DES PIÉLETTES
Photo © Agam / Aupa / AMP



D7 - ACTIVITÉS DE BORD DE ROUTE
Photo © Agam / Aupa / AMP



PERTUIS - ZONE D'ACTIVITÉS
Photo © Agam



MIRAMAS - ZONE LOGISTIQUE CLÉSUD
Photo © Agam / Aupa / AMP



GARDANNE - USINE D'ALUMINE
Photo © Agam / Aupa / AMP



PORT-DE-BOUC - HORIZON INDUSTRIEL DEPUIS UN LOTISSEMENT - Photo © Agam / Aupa / AMP



FOS-SUR-MER - SITE SIDÉRURGIQUE ARCELOR MITTAL
Photo © J. Belvisi



LA CIOTAT - PORT INDUSTRIEL HAUTE PLAISANCE
Photo © Agam



PROJET DE PAYSAGE MÉTROPOLITAIN



agam
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

aupa
AGENCE D'URBANISME PAYS D'AIX-DURANCE

AIX-MARSEILLE-PROVENCE
MÉTROPOLITAIN